

(Association du Bassin de Compiègne) porteuse du projet de “*Pays du Compiégnois*”, reconnu par l’arrêté préfectoral du 5 juillet 1996.

Le développement de la ville et de sa région passe désormais par la coopération communautaire, encouragée et financée par la Région Picardie. Le “*pays*” n’a pas vocation administrative, mais doit promouvoir la mise en cohérence des bassins de vie, au moyen de projets visant le développement économique, l’amélioration des transports et les actions dans le domaine culturel.

La conférence s’achève par un débat qui révèle la complexité extrême de l’actuelle architecture politique et administrative qui appelle une nécessaire simplification.

Le député et Maire Adjoint de Compiègne François-Michel Gonnot et le conseiller municipal Olivier Koval assistaient à la séance, et Michel Woimant, Président de la Communauté de communes, avait tenu à s’excuser.

7 décembre

Abbé Bernard MERLETTE

De Ganelon à Guynemer, Judith, fille de Charles le Chauve, deux fois reine

Judith est du nombre de ces reines veuves au destin mouvementé, telle Anne de Russie, la troisième épouse d’Henri 1er, remariée avec Raoul de Crépy, ou encore la malheureuse Marie Stuart. Fille aînée de Charles le Chauve, elle doit son nom à sa grand-mère, la seconde épouse de Louis le Pieux, dernier fils et successeur de Charlemagne. Le fils de ce remariage, Charles, vient alors s’ajouter aux trois fils du premier lit, Lothaire, Pépin et Louis, ce qui remet en cause les partages successoraux déjà définis. A la mort de l’empereur, en 840, une guerre assez confuse oppose les trois frères survivants, Lothaire, Louis et Charles, ainsi que le fils de Pépin. Après quoi, en 843, le traité de Verdun partage l’empire en royaumes, dont les frontières, pour la France occidentale, ne changeront guère jusqu’à la Renaissance.

Charles s’est marié à Quierzy, en décembre 842. Sa fille Judith va naître un an plus tard environ, peut-être à Tours où ses parents fêtent Noël et font un séjour prolongé. Suivront quatre fils et quatre autres filles. La première mention de Judith se trouve dans les *Annales Royales*, dites de Saint Bertin : le 1er octobre 856, au palais de Verberie (Compiègne est alors en chantier) elle épouse le roi d’Angleterre, Ethelvulf, qui a déjà quatre fils. L’archevêque de Reims, Hincmar, bénit le mariage, dont on a conservé l’intéressant rituel, adaptant à la jeune reine les formules de bénédiction d’un roi. Mal accueillie par la noblesse anglaise comme par ses beaux-fils, quinze mois plus tard, elle est veuve sans enfant. Son remariage avec le fils aîné du disparu suscite un renouveau d’opposition, voire du scandale. Bientôt veuve pour la deuxième fois toujours sans enfant, elle vend son douaire anglais et revient en France.

En attendant de pouvoir se remarier, “légalement et convenablement”, elle réside à Senlis. Mais, tandis que son père est loin, en décembre 861, avec la complicité de son frère Louis, la jeune veuve de dix huit ans se laisse enlever par l’entrepreneur Baudouin, et, sans doute par Cambrai, va se réfugier chez son cousin Lothaire II roi de Lorraine. Irrité, le roi fait condamner le ravisseur puis excommunier les deux fugitifs par un concile. Constatant que Lothaire, lui-même en instance de divorce, ne peut leur offrir qu’une protection compromettante, ils vont alors chercher une bien meilleure protection auprès du pape Nicolas 1er, qui les accueille favorablement et intervient auprès du roi : mieux vaut leur pardonner et les marier que de s’en faire des ennemis susceptibles de s’allier aux Normands.

Finalement, Charles accueille sa fille à Verberie, en octobre 863, et autorise le mariage, qui sera célébré à Auxerre en décembre. Baudouin devient alors le premier comte héréditaire de Flandre, premier d’une illustre lignée princière médiévale. Mais qui donc est ce Baudouin, et quelle est son origine ? Nous devons les plus anciennes indications à un chanoine de Compiègne, Wiger, qui nous a laissé un grand éloge de son petit-fils, Arnoul le Grand, généreux bienfaiteur de notre collégiale Sainte-Marie. Dans ce document, Judith est qualifiée “belle et avisée”, mais notre auteur paraît ignorer totalement l’ascendance paternelle du “très puissant comte”.

Ainsi, vers 950, on ne sait rien, ou du moins on ne dit rien, et la généalogie qui produira Lambert de Saint-Omer, au XII^{ème} siècle, est un conte à dormir debout, dont une saine critique ne saurait accepter les multiples invraisemblances. Il faut donc chercher ailleurs.

Le premier personnage connu de ce nom est un archidiacre de Laon, saint Baudouin, victime, comme saint Léger, du sinistre Ebroïn. Or, son nom, Bald-win, comporte les deux mêmes éléments, intervertis, que deux évêques de Laon, Win-bald ou Génébaud, et l’on retrouve encore l’un des deux éléments dans le nom de plusieurs personnages du IX^{ème} siècle, Wenilo ou Ganelon : encore un évêque de Laon, un archevêque de Sens et un archevêque de Rouen.

Mais Ganelon, c’est aussi le “traître” de la *Chanson de Roland*. Or, au moment de partir en ambassade, sur la désignation de son fillâtre Roland, il rappelle à Charlemagne que sa sœur lui a donné un fils, Baudouin. Il est maintenant admis que bien des faits historiques transparaissent dans l’épopée carolingienne, et celui-ci est parfaitement avéré. En effet, l’obituaire de l’abbaye d’Argenteuil, alors gouvernée par une fille de Charlemagne, unit les noms de “Ganelon évêque et Gisèle abbesse”, où l’on doit reconnaître l’évêque de Laon et l’abbesse de Chelles contemporains, la seconde étant précisément la sœur de Charlemagne. Et Guinemer (Win-mar) ? Dans la *Chanson de Roland*, c’est l’oncle de Ganelon, qui lui tient l’étrier. La toponymie du pays de Caux rapproche curieusement leurs deux noms, par deux villages voisins : Venesville et Vinemer-ville ! Quant à l’histoire, elle nous montre des Guinemer de haut parage, en Flandre comme en Laonnois.

Si l'on admet cette hypothèse, notre chanoine compiégnois Wiger avait bien raison de considérer implicitement Baudouin comme un carolingien, tout en restant discret sur une vieille histoire qui avait fait beaucoup de bruit. Judith va rentrer dans le silence ; mais son fils, Baudouin le Chauve, à son tour, fera un beau mariage, puisqu'il épousera une fille de son dernier beau-fils et beau-frère, le roi anglais Alfred le Grand.

A une question concernant notre Mont Ganelon, l'abbé Merlette répond qu'il s'agit d'un autre homonyme encore, un prévôt du chapitre de Compiègne, mentionné dans un diplôme du roi Louis IV d'Outremer.

Quant à la famille de l'aviateur Guynemer, descendrait-elle de l'un ou l'autre de ces vieux personnages, ce serait à voir...

2003

11 janvier

Jean-Claude BLANCHET

Histoire de Suzoy (Oise)

Comme beaucoup d'autres villages du Noyonnais, Suzoy a une histoire difficile à appréhender au premier abord. A part quelques rares documents écrits qui peuvent être glanés ici et là, on arrive vite à épuiser nos connaissances. Il n'existe pas de faits remarquables, de personnages importants, de monuments prestigieux ou secondaires. La Première Guerre mondiale a fait disparaître le bâti ancien et beaucoup d'archives conservées à la mairie et dans les familles. Paradoxalement, nous connaissons un peu mieux les périodes anciennes. L'ensemble du territoire a eu la chance d'être prospecté en surface depuis une quarantaine d'années et des sondages archéologiques ont même été exécutés sur une des stations préhistoriques.

Une situation géographique privilégiée.

Le Noyonnais est une région naturelle assez bien individualisée qui forme une zone de transition entre le plateau picard, pays de la craie, et le nord de l'Île-de-France avec ses collines de calcaire grossier et de sable. On distingue au nord du village la partie centrale d'un vaste plateau calcaire dont le point le plus haut est à cet endroit de 153 mètres. Cette butte commence à Larbroye à l'est et va jusqu'à Porquéricourt et Vauchelles, au nord-ouest. On a appelé jadis cette hauteur "La Montagne", en raison de son effet remarquable dans le paysage. Pourtant ce plateau ne domine que de soixante-dix à quatre vingt mètres, en moyenne, le paysage de la vallée. Au sud-est de Suzoy, la deuxième colline remarquable est la "Montagne de Cuy" et le "Bois de la Réserve". Au sud, ce plateau s'étend du nord du village de Ville, jusqu'à